



# PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Requalification de la traversée de la Roche-de-Rame** suivi de la concertation publique réglementaire (24 sept. – 07 nov. 2024)

Gap, le 19/12/2024

Le Comité de Pilotage du projet de requalification de la traversée du village s'est réuni le 13 décembre dernier, sous la présidence de M. Dominique DUFOUR, Préfet des Hautes-Alpes et en présence de Madame Dalila ZANE, Sous-préfète de Briançon, M. Jean-Michel ARNAUD, Sénateur des Hautes-Alpes, M. Marcel CANNAT, Vice-président du Conseil départemental des Hautes-Alpes, M. Michel FRISON, Maire de la commune de la Roche-de-Rame, M. Vincent BONNARDEL, suppléant de la Députée de la 2<sup>e</sup> circonscription, Madame Julie PRIVAT, Directrice du Service Développement Touristique à la Communauté de Communes du Pays des Écrins et de Madame Nadia FABRE, Cheffe du Service Transport Infrastructures Mobilités à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, maître d'ouvrage du projet de requalification de la traversée.

Le Comité de pilotage a **pris acte** :

- Du projet de **requalification** élaboré par la DREAL à la suite de la réunion publique du 11 juillet 2024 et proposé à la concertation publique entre les 24 septembre et 07 novembre derniers ;
- De la participation significative du public à la **concertation** et des nombreuses contributions formulées par les participants sur les différentes composantes du projet ;
- Des **enseignements** que la DREAL tire de cette concertation et des propositions formulées.

Le Comité des élus a ensuite **validé** :

- **L'approfondissement** par la DREAL des aménagements et options d'aménagement via la réalisation d'études techniques et la poursuite de la concertation ;
- **L'engagement** en parallèle par la commune, avec l'aide de l'État et notamment de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, des études des aménagements urbains complémentaires au projet de voirie de la RN 94 ;
- **L'organisation** d'une réunion publique à la Roche-de-Rame en janvier 2025 afin de partager le bilan de la concertation et les décisions du COPIL ;

### **Bureau de la communication et de la représentation de l'État**

04 92 40 48 10

[pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr)

Préfecture des Hautes-Alpes

28, rue Saint-Arey  
05 011 GAP Cedex

- La **comparaison** des différentes options d'aménagement envisagées selon plusieurs critères : avis du public, faisabilité technique, coûts, procédures réglementaires, délais de réalisation ;
- La tenue d'un Comité de Pilotage au deuxième trimestre 2025 afin de valider le parti d'aménagement du projet pour chaque secteur, de coordonner les maîtrises d'ouvrage (routiers, modes doux, aménagements urbains) pour mobiliser et optimiser les financements ;
- Valider la feuille de route et le calendrier prévisionnel du projet jusqu'à l'Enquête Publique, prévue au troisième trimestre 2026, et des premiers travaux sur la RN 94, envisagés en 2025/2026.

**Pour rappel**, le projet de requalification de la traversée de la Roche-de-Rame consiste en l'aménagement de la route nationale dans le village, entre le panneau d'agglomération au sud et le carrefour de l'Ascension (situé à environ 160 mètres au nord du carrefour). Les objectifs principaux:

- **Améliorer** le cadre de vie et la qualité de vie des habitants : réduction des vitesses, amélioration de la sécurité, réduction des nuisances sonores ;
- **Organiser** les déplacements et modes actifs dans la commune ;
- **Contribuer** au développement et à l'attractivité de la commune par la réalisation d'un projet urbain ambitieux, en limitant autant que possible les impacts sur le bâti et sur l'environnement ;
- **Optimiser** les conditions de circulation pour tous les usagers de la RN 94.

Pour tout complément d'information sur le projet : [www.traversee-roche-de-rame.com](http://www.traversee-roche-de-rame.com)

**Bureau de la communication  
et de la représentation de l'État**

04 92 40 48 10

[pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr)

Préfecture des Hautes-Alpes

28, rue Saint-Arey  
05 011 GAP Cedex